

APRÈS ART. 10

N° I-489

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° I-489

présenté par  
M. Chiche

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 10, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.